



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 644 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà des voies réservées sur le boulevard Henri-Bourassa à l'heure actuelle et que ce boulevard est complémentaire à l'autoroute Laurentienne dans l'axe nord-sud de l'est de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pratiquement pas d'autobus sur le tronçon visé par le projet de voies réservées sur l'autoroute Laurentienne et que cela ne représente seulement que quelques déplacements par jour;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de la Capitale et la Ville de Québec sont clairs sur leur intention de ne pas ajouter de parcours sur l'autoroute Laurentienne à court terme;

CONSIDÉRANT QUE l'autoroute Laurentienne est une des artères les plus congestionnées de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE pour plusieurs citoyens de la ville de Québec et des municipalités de la couronne nord de la région de Québec, l'autoroute Laurentienne est la seule alternative pour se rendre au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE pour un grand nombre de citoyens, le covoiturage ou le transport en commun n'est pas une alternative possible;

CONSIDÉRANT QUE l'autoroute Laurentienne compte déjà trois voies pour les automobilistes au sud de Louis XIV et que l'ajout d'une voie réservée au nord de cette sortie causerait un goulot d'étranglement à l'heure de pointe;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, que la voie supplémentaire qui sera ajoutée lors des travaux d'agrandissement de l'autoroute Laurentienne soit accessible à tous les automobilistes, et ce, en tout temps.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Eric Caire, député de La Peltrie

08/06/2010

Date de signature de l'extrait